



**DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
SAINTE-CROIX  
séance du Jeudi 20 Mars 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, vingt mars à vingt heure et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué par courrier électronique le treize mars, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Jean-Marc BALARAN, Maire.

Étaient présents :

Jean-Marc BALARAN (Maire), Christine ROIG (Adjointe), Didier BOURG (Adjoint), Bertrand FOPPA, Frédéric ORGUEIL, Pascal TAUPIAC, Nathalie CALMELS, Vanessa VIALETES.

Absents excusés : Flavie PIRON (pouvoir à Christine ROIG), Bertrand ALEXANDRE.

Secrétaire de séance : Nathalie CALMELS

| Membres en exercice | Membres présents | Nombre de pouvoirs | Nombre de votants |
|---------------------|------------------|--------------------|-------------------|
| 10                  | 8                | 1                  | 9                 |

**N°2025-03-01**

**5.2.3**

**Approbation du Procès-Verbal de la séance du 18 février 2025**

Le procès-verbal de séance du Conseil Municipal en date du 18 février 2025 a été établi et transmis à tous les conseillers municipaux.

Ils sont invités à l'approuver.

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2121-26 évoquant le procès-verbal,

**CONSIDERANT** que cette approbation concourt à l'intérêt général

Aucune observation n'est émise.

**Appelé à se prononcer, Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :**

✓ **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 18 février 2025

Le Maire,  
Jean-Marc BALARAN

La Secrétaire de séance  
Nathalie CALMELS